

## **Compte rendu de la réunion du SIVOS** **de POUILLY SUR SAONE du 02 mai 2016**

Le lundi 02 mai 2016 à 18 h 00, s'est réuni le Conseil Syndical du SIVOS de Pouilly sur Saône, régulièrement convoqué le 25 avril 2016 par Mme MONOT Laurie, Présidente.

**Présents :** Mme MONOT Laurie, M.DELACOUR Sébastien, M. SMARGIASSI Aurélien, M.CINQUIN Laurent, M. AUBERT Benoit (suppléant M. DERUELLE Thibaut), Mme LONJARET Jocelyne, M. VADOT Franck, Mme DECHAUD Martine, Mme TARQUIS Raymonde (suppléant M. CANON Hervé), Mr GASSER Pierre, Mme FAVIER Simone (suppléant M.FURET Stéphane)

**Etai(ent) absent(s) :**

**Etaient absents excusés :** M.CANON Hervé (suppléé par Mme TARQUIS Raymonde), M. BELORGEY Sébastien, M. FURET Stéphane (suppléé par Mme FAVIER Simone).

**Secrétaire de Séance :** SMARGIASSI Aurélien

Mme MONOT présente aux délégués Mr GASSER Pierre qui vient d'être désigné par le Conseil Municipal de Pouilly sur Saône pour remplacer Mme BENIGUEL Christine qui a dû remettre sa démission du conseil municipal suite à une mutation professionnelle.

La séance débute par l'intervention de Mme LECUELLE Pascaline, coordinatrice des NAP, qui fait le point sur les activités menées avec les enfants depuis la rentrée scolaire.

Il y a eu 77 enfants inscrits tout au long de l'année, 25 issus de Pouilly sur Saône, 19 d'Auvillars sur Saône, 16 de Montmain, 17 de Glanon.

Sur la première période le thème des activités menées étaient Nature et découverte, dans le cadre de ce cycle il y a eu notamment la visite du maréchal ferrand qui a présenté ses outils et son métier et la semaine du goût avec la découverte des saveurs, des textures, des couleurs...

Sur la 2<sup>ème</sup> période, la mise en place d'activité a été un peu perturbée par la démission de certaines ATSEM, mais, les enfants ont reçu la visite des maires et des restos du cœur, ont organisé une banque alimentaire qui a permis de collecter 105 kg de denrées alimentaires, et ont réalisés des objets qui ont pu être vendus générant une recette de 135 € qui ont été reversés aux restos du cœur. Il y a également eu la préparation du spectacle de Noël, avec la réalisation des décors et la préparation des numéros.

Les enfants ont ensuite été sensibilisés au recyclage avec la création de jeux de société en matériaux de récupération.

Sur la dernière période, les enfants devaient faire des activités autour du cirque, mais les enseignants ont organisés des APC collectifs les vendredis après-midi auxquels participe un grand nombre d'enfants (jusqu'à 29 enfants absents de NAP). Il a donc fallu renoncer à certaines actions.

Alors que les NAP ont été organisés pour coller au mieux aux activités menées par les enseignants (par exemple dans le cadre des NAP, les enfants ont reçu la visite des pompiers de Seurre ce qui rejoignait la préparation au brevet de secourisme que suivent quelques enfants par les enseignants), mais la réciproque n'a pas été vraie. Le manque de communication, de concertation, et de respect pour le travail des encadrants et organisateurs des NAP est manifeste.

### **Mise en place d'une participation financière des parents aux NAP :**

Cette question remise à l'ordre du jour comme prévu lors du dernier conseil syndical n'a plus lieu d'être. Renseignements pris auprès des services de la DGFIP, il semble que la compétence NAP soit une compétence communale. Les Communes peuvent déléguer cette compétence à une structure intercommunale par le biais d'une convention. La structure intercommunale répercute alors les coûts de fonctionnement selon les modalités prévues à la convention. Mais les communes restent seules à pouvoir décider si elles demandent une participation financière aux parents ou non, d'en fixer les modalités, et d'en assurer le recouvrement.

Au vu de ces informations, le SIVOS n'a donc plus à délibéré sur le sujet.

Par contre, il convient de régulariser la situation existante par l'élaboration d'une convention entre le SIVOS et les Communes membres pour la mise à disposition du personnel et des moyens afférents aux NAP. Un modèle de convention nous a été communiqué aujourd'hui, il faut néanmoins que nous le retravaillions. Dès qu'il sera prêt, nous vous le soumettrons et, les conseils municipaux devront ensuite délibéré pour autoriser les maires à signer ces conventions. En parallèle, le Conseil Syndical devra

autoriser la Présidente à signer ces conventions. Nous tâcherons de vous faire suivre la proposition de convention dans les meilleurs délais.

Départ de Mme DECHAUD Martine.

### **Transport scolaire 2016/2017 :**

Les Maires ont été invités à participer à la traditionnelle réunion organisée par le Conseil Départemental pour l'organisation du transport scolaire à la rentrée prochaine, le 12 mai prochain à 10 h à Seurre.

Entre temps, les Maires ont été destinataires d'un mail de Mme CHASSY, directrice du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes dont lecture est donnée :

« Mesdames, Messieurs le Maires,

*Des réunions organisées par le Conseil Départemental vont avoir lieu, le 12 mai 2016 à SEURRE et BRAZEY en PLAINE , pour vous présenter l'organisation des transports scolaires 2016-2017.*

*C'est l'occasion de débattre, avec le responsable du service des déplacements , d'une nouvelle proposition qui consiste à faire passer les bus juste après la fin des cours.*

*Cette nouvelle organisation des transports permettrait de réorganiser les modalités d'accueil des Nouvelles Activités Périscolaires.*

*Le passage du bus juste après les cours permettrait aux enfants de rentrer à leur domicile.*

*Ceux dont les parents travaillent seraient accueillis sur un temps périscolaire élargi de 45 minutes par jour.*

*Ce temps périscolaire élargi serait ouvert de 15h45 à 18h30 ou selon les sorties d'écoles de 16h15 à 18h30.*

*Il offrirait des activités éducatives d'une durée suffisamment longue pour y organiser des ateliers de découverte NAP.*

*Il répondrait aussi aux demandes des familles d'organiser de l'aide aux devoirs.*

*Nous vous demandons si vous en êtes d'accord de relayer cette demande lors de la réunion transport de votre secteur.*

*Cette démarche vise à générer une économie globale pour l'ensemble du bloc communal et à mettre en place des systèmes d'accueil pérennes.*

*Merci de nous communiquer votre position sur ce sujet. Nous sommes également disponibles pour en préciser les contours.*

*Par ailleurs, sur la base du fonctionnement actuel des NAP, nous avons un rendez-vous déterminant avec la DASEN le 11 avril 2016.*

*Notre objectif est de simplifier ce dispositif NAP et de réduire les dépenses en masse salariale, optimiser l'offre d'animation,*

*sécuriser le niveau d'encadrement (présence, qualification, attractivité du job) .*

*A l'issue de cette rencontre nous serons fixés sur les nouvelles modalités d'organisation des NAP 2016-2017. »*

A la lecture de ce mail, il ressort que la Communauté de Communes souhaite demander, pour les structures dont elles gèrent les NAP, la modification des horaires de ramassage scolaire. L'année dernière, lors de la réunion des transports, le Conseil Départemental avait clairement indiqué qu'il fallait une uniformité des horaires de ramassage sur le territoire, pas de ramassage à la carte. Aussi, si la Communauté de Communes sollicite et obtient le changement d'horaire de ramassage scolaire, c'est la fin des NAP le vendredi après-midi.

Aussi Mme MONOT encourage les Maires de toutes les communes du SIVOS à se rendre à la réunion du 12, à laquelle elle se rendra en compagnie de Mr SMARGIASSI afin de faire entendre la voix du SIVOS.

### **Changement du mobilier d'une salle de classe :**

Mme MONOT indique qu'elle a sollicité deux devis pour le remplacement du mobilier prévu au budget 2016 l'un vers Direct D, l'autre à Manutan.

Les deux devis étaient quasiment du même montant de 3 175 €, mais le commercial de Manutan a recontacté le SIVOS en proposant un prix plus intéressant de 2 771.14 € T.T.C.

Les délégués du SIVOS proposent de recontacter Direct D pour voir s'ils souhaitent faire eux aussi une offre, d'autant plus que les casiers des tables de Direct D sont intégrés alors que les casiers de Manutan sont à fixer sur les tables.

Mme la Présidente indique qu'elle rappelle Direct D et sollicite un prix.

Le SIVOS autorise la Présidente à retenir la société la mieux disante.

**Questions diverses :**

- Mme MONOT rappelle que des devis avaient été demandés pour la réalisation de jeux de cour, au sol, à la peinture, et que le projet avait été abandonné en raison de son coût. Elle indique que finalement, Grégory, l'agent communal de la commune de Pouilly sur Saône a réalisé les peintures lui-même, et que la cour est dorénavant équipée d'une marelle en forme de lézard, et d'un escargot géant. Elle invite les élus à se rendre dans la cour d'école pour voir le travail accompli à l'occasion.
- Mme MONOT indique qu'il y a un souci au niveau du préau de l'école qui s'effondre, un devis de réparation a été demandé à l'entreprise Thomassin, il s'élève à 661.80 €, mais le préau étant antérieur à la création du SIVOS, il est la propriété de la commune qui prendra donc les travaux de réparation en charge.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 00

MONOT Laurie	SMARGIASSI Aurélien	CINQUIN Laurent	DELACOUR Sébastien
GASSER Pierre	FAVIER Simone	TARQUIS Raymonde	LONJARET Jocelyne
AUBERT Benoit	VADOT Franck	DECHAUD Martine	